

République française

Département de l'Aude

## COMMUNE DE SAINT FERRIOL

Séance du 01 avril 2021

<b>Membres en exercice :</b> 11	Date de la convocation: 22/03/2021 <i>L'an deux mille vingt-et-un et le premier avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MARTY</i>
<b>Présents : 9</b>	<b>Présents :</b> Jean-Jacques MARTY, Incarnation MARTY, Jean-Claude SIRE, Gisèle GAVIGNAUD, Jean-Sebastien BATLLE, Patrick TRILLO, André JIMENEZ, Marie-Claude SARDA, Christian VIZCAÏNO
<b>Votants: 10</b>	
<b>Pour: 0</b>	<b>Représentés:</b> Corine GIROD par Gisèle GAVIGNAUD
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b>
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b> Kévin DUBOIS
	<b>Secrétaire de séance:</b> Marie-Claude SARDA

### Objet: DM n°1 Budget M14 - DE\_017\_2021

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget M14 de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
681 (042)	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	246.43	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-246.43	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2804412 (040)	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°		246.43
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-246.43
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ST FERRIOL, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean-Jacques MARTY

Signé

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_